

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE

DU 20 février 2020

L'an deux mil vingt, le vingt février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MASSIEUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Bernard GRISON, Maire.

Présents : MMES. MM., ACHARD, HENRY, GUILLOT, FOURNIER, CODINA DE UNDABEYTIA, NABETH, CAILLOCE, JUST, DREVON, MERMET-GUYENNET.

Absents : Mme RIVIERE CLODIC, pouvoir à M. GRISON
M GAUCHERAND, pouvoir à Mme ACHARD
M. Mme, BABIC, RENFER, BRANDON, MOREL

Secrétaire de séance : M. CAILLOCE

Mme NABETH fait part d'une erreur de frappe qu'elle a constaté sur le précédent compte-rendu. La correction suivante est apportée au compte-rendu de la séance précédente : « Le Maire rappelle que le PC déposé est conforme au PLU en vigueur et qu'il a aucun moyen d'action pour limiter la construction de ce bâtiment en R + 3 et non pas en R + 2 ».

Après correction, le compte-rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

COMMISSION DE LA VOIRIE

Information(s)

Aménagement de la route de Reyrieux

Mme GUILLOT indique que le projet est en attente de retour de l'Assistance à Maitrise d'Ouvrage. L'étude est en cours. La communauté de communes programme les travaux de réhabilitation du réseau des eaux usées. Le réseau d'eau potable est déjà refait.

Les travaux sont actuellement prévus pour l'année 2021.

Mme MERMET-GUYENNET évoque un problème de flaques devant le Parc Massia .Mme Guillot propose de combler avec du concassé pour solutionner le problème.

COMMISSION DE L'URBANISME

Délibération(s)

Durée du portage foncier de l'Etablissement Public Foncier sur une propriété de la commune « BARRAUD indivision 2018 »

M. HENRY, explique que le projet initialement prévu sur le terrain a été retardé. Il propose donc de faire modifier les modalités financières du portage du terrain (passage de 4 ans à terme à 10 ans en annuités constantes).

Après en avoir délibéré, le conseil approuve la délibération à l'unanimité.

COMMISSION DE LA VIE FAMILIALE ET DES FINANCES

Délibération(s)

Engagement des dépenses de l'investissement

M. Le Maire rappelle qu'en dehors des crédits reportés, une commune ne peut engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget. Afin de palier à d'éventuelles urgences, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser M. Le Maire à engager, liquider et mandater des crédits dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2019.

Après en avoir délibéré, le conseil approuve la délibération à l'unanimité.

Délibération(s)

Renouvellement de la cotisation ALEC 01

M. le Maire explique le rôle et les champs d'interventions de l'ALEC 01 (Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Ain). Elle met en œuvre les actions climat-énergie des territoires au bénéfice des collectivités, des citoyens, des professionnels.

Le rôle de l'ALEC 01 auprès des particuliers : sensibiliser, informer et conseiller avec objectivité et indépendance les consommateurs et ceci gratuitement.

La cotisation à l'organisme coûte à la commune 0.10 € par habitant par an et permet à tous les habitants de la commune de bénéficier de ces services.

Après en avoir délibéré, le conseil approuve la délibération à l'unanimité.

COMMISSION DES BATIMENTS

Information(s)

Avancement des travaux de transformation de la salle municipale

M. FOURNIER informe de l'avancement des travaux. Certaines entreprises ont pris un retard important, ce qui complique la fin de chantier.

Enfin, un problème avec la récupération des eaux est survenu. Une analyse de la situation est en cours avec une société.

Il est également évoqué un problème avec deux entreprises concernant le bandeau de la toiture.

COMMISSION DE LA COMMUNICATION

Information(s)

Pas d'information récente.